

**Saint-Joseph
de Kamouraska**

Bloc-Notes
est publié par le
Comité de
Développement de Saint-
Joseph-de-Kamouraska
en collaboration
avec la Municipalité
et la Caisse Populaire des
Champs et des bois.

DANS CE NUMÉRO

Exposition	2
Biblio	3
Paroisse	4
École	5
Municipalité	6
Caisse	8

Heures d'ouverture de la Biblio et du CACI

- Jeudi 19 h - 20 h
- Samedi 14 h - 15 h

Nos sympathies à la famille de M. Claude Béchard.

BLOC-NOTES

Septembre 2010

LE SAVIEZ-VOUS QUE?

- ... beaucoup « d'effervescence » active les allées et venues des gens de la communauté de St-Joseph?
- ... un événement se trame clandestinement?
- ... l'élément « déclencheur » de ce « brasse-camarade » est...

À « LA UNE » du Bloc-notes, tout est étalé au grand jour...

FREDERICK AURA BIENTÔT : 4 x 20 ANS

La chorale paroissiale a saisi l'occasion et, de concert avec les divers organismes du milieu, a voulu faire de ce JOUR « J », un moment de RECONNAISSANCE.

RECONNAISSANCE à ce couple de chez nous pour la richesse de ce qu'il est et l'apport indescriptible qui alimente la vie de la communauté dans son ensemble.

La famille Toner se joint à la population pour souligner cet événement. Le souper (buffet) réunira les convives à l'hôtel Universel dès 17 h 00 samedi, le 18 septembre 2010.

La fête se poursuit par un SPÉCIAL CONCERT à l'église de St-Joseph dès 20 h 30. L'artiste invité est Michel Angers, un professionnel de la famille des guitares : baroque, classique, luth et théorbe. Il est accompagné de la soprano Peggy Bélanger. Ces artistes interprètent des airs connus d'ici et d'ailleurs. Après une heure de concert, un bref hommage sera rendu ... imaginez par qui ??? et un vin d'honneur clôturera la soirée.



Le lendemain, dimanche à 11 h 00 en l'église de St-Joseph, une messe sera célébrée en action de grâce pour tant de merveilles et la chorale paroissiale bénéficiera du support vocal des membres de la famille de Frederick qui, à n'en pas douter, sont génétiquement porteurs de talents musicaux.

N.B. Pour le concert, des cartes seront vendues à la porte de l'église au coût de 10\$ par personne et 20\$ pour une famille avec des jeunes de 12 ans et plus.

Merci de te joindre à la fête! *Les membres de la chorale par Antonia*

Journée d'exposition du Cercle de Fermières: franc succès par Frederick Toner



Chaque année, au début septembre, le Cercle de Fermières de Saint-Joseph organise une activité communautaire qui comprend:

- ☑ Les pièces d'artisanat exposées par les membres du Cercle
- ☑ Un repas communautaire familial
- ☑ Une conférence ou autre présentation culturelle
- ☑ La visite de membres des autres cercles du Kamouraska.



C'est vendredi le 10 septembre qu'a eu lieu cette belle activité et les membres du Cercle peuvent en être fières. Plus de 100 personnes ont fait le tour de l'exposition, 80 ont pris un souper préparé par le Cercle, les élèves de l'école sont passés pour examiner les pièces d'artisanat, la pâtisserie maison et les conserves et ont pris leur goûter.

Des Cercles voisins, on compte des femmes de Saint-Alexandre, Saint-André, Saint-Germain, Sainte-Hélène, Saint-Pascal, Saint-Pacôme et de Rivière-Ouelle.



La conférencière, Mme Colette Tremblay, a exploité le thème : **engagement communautaire**. Elle a su engager son auditoire dans une exposition interactive sur le fond de la personnalité de chacun et les éléments qui nous influencent tout au cours de notre vie dans un développement équilibré de soi.

En plus des dons faits par les membres du Cercle, plusieurs personnes et même des entreprises ont contribué pour faire un tirage très intéressant pour le Cercle.



Ce qui reste surtout de toute cette activité et la préparation soignée faite par les membres du Cercle, c'est la rencontre. Quand la communauté se rencontre, c'est la communication, l'amitié qui progresse, la grande appréciation que nous pouvons avoir les uns pour les autres.

À la Maison de la Vallée : départs / arrivés



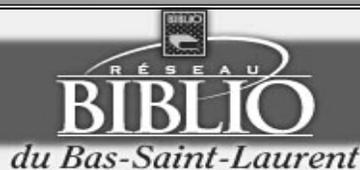
Les résidents de la Maison de la Vallée regrettent le départ d'André Michaud et de Rita Lagacé. Un fâcheux accident provoque des soins plus appropriés pour M. André dans une autre résidence. Bon séjour à André et Rita.

D'autre part, Léo Charest et Germaine Paradis reviennent à Saint-Joseph et prendront un loyer à la résidence dès le 1^{er} octobre.

Bienvenue à Léo et Germaine.

Ont contribué à cette édition:

Diane Doyon, Francine Cordeau, Antonia Fortin, Josée Morin, Jessica Larouche, Sylvain Roy, Sébastien Simard et Frederick Toner.



Suite au Bloc-Notes du mois d'août et l'article annonçant la démission d'Anita Boudreau Toner comme responsable de la Bibliothèque municipale, le directeur général du Réseau Biblio du Bas Saint-Laurent a fait parvenir ce commentaire.

Bonjour monsieur Toner,



Je tiens à vous remercier de m'avoir fait parvenir cet article. Il n'est pas facile de résumer 22 ans d'implication intense en si peu de mots, cependant le texte illustre bien ce que madame Anita a réalisé durant cette période.

Pour le CRSBP, une aussi grande implication est plus que notable et surtout grandement appréciée et le défi sera de taille pour la relève!

Nous ne remercierons jamais assez tout le beau travail que madame Anita a accompli pour la bibliothèque, merci mille fois et bonne retraite méritée.

Cordialement et avec mes salutations les plus cordiales,

Jacques Côté, Directeur général
Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent

CLUB DE LECTURE ÉTÉ 2010: UN FRANC SUCCÈS

- 22 jeunes inscrits
- 15 ont participé (4 à 12 visites pour un total de 95 visites)
- Prix de participation: Antoine Francoeur



Nos meilleurs lecteurs:

Myriam
Pierre



12 visites
Chacun



Ismaël St-
St-Pierre



5 livres par visite

Bravo !!



La prochaine réunion du Cercle de Fermières se tiendra jeudi le 30 septembre, 13h 30, à la salle Entraide/3^e âge. Lors de la dernière réunion du Cercle, les membres ont convenu de participer à l'activité de la compagnie WonderBra pour le financement de la recherche sur le cancer du sein. Il s'agit de récupérer de vieux soutiens-gorges. L'entreprise versera 1,00\$ par soutien-gorge recueilli, à la Société Canadienne du Cancer pour la recherche de nouveaux traitements contre le cancer du sein. Des boîtes seront déposées à la Caisse Populaire et au Bureau municipal. Vous pouvez également les remettre à une membre du Cercle.

DES QUESTIONS POUR NOTRE COMMUNAUTÉ PAR JOSÉE MORIN

En cette période de rentrée, il convient de se rappeler quelques éléments concernant notre paroisse. Des personnes assument différents rôles, en tenant compte de la réalité et des besoins de la communauté. Plusieurs événements liturgiques viendront ponctuer notre année. Comment les vivrons-nous ?

En premier lieu, permettez-moi de situer quelques termes. Notre **paroisse** est l'ensemble de la communauté chrétienne. Elle fait partie d'un regroupement de sept paroisses. Notre curé, Jean-Guy Morin, est assisté d'une équipe de prêtres collaborateurs. C'est l'**équipe pastorale**. La vie de notre paroisse s'articule autour de trois champs d'activités:

- **Fraternité et engagement**: - Responsable: Antonia Fortin;
- **Éducation de la Foi**: - Responsable : Gertrude Deschênes;
- **Prière et célébrations**: - Responsable: moi-même, Josée Morin.

Mon rôle est d'assurer un lien avec l'équipe pastorale en ce qui concerne les événements liturgiques. Je travaille avec une équipe qui s'emploie à ce que les célébrations répondent à nos besoins en tant que communauté.

Ce qui m'amène à mon second point: connaître votre opinion sur quelques sujets. Je vous invite à répondre avec attention à ce qui suit. S.V.P., déposer vos feuilles dans la boîte à la sacristie, la boîte à lettre au presbytère ou me la remettre personnellement (boîte à lettre, 296 Principale) d'ici le 15 octobre. J'aimerais avoir beaucoup de feuilles à lire.

En terminant, j'insiste sur l'importance de répondre en grand nombre à ces questions. C'est ici l'occasion d'aller plus loin et de s'exprimer. Merci à ceux qui prendront le temps de le faire. Depuis ses débuts, notre communauté s'est construite, s'est donnée des services, les conditions de vie se sont améliorées. Maintenant, que voulons-nous?

-
- Comment vivez-vous nos célébrations dominicales ? Qu'est-ce qui vous rejoint ou ne vous rejoint pas ? Avez-vous des suggestions ?

 - Il faut déjà penser Noël. Comment vivez-vous la messe de Noël? Y a-t-il une heure qui vous convient mieux? 20 h; 22 h; Minuit ? Pourquoi ? Comment rendre cette fête plus rassembleuse (fêter ensemble) ?

 - Plus tard, il faudra penser à la Semaine Sainte, Pâques, sacrement de pardon, 1^{re} communion, confirmation et autres. Avez-vous des questionnements sur ces sujets ou d'autres réflexions?



La rentrée... Quel bonheur, à l'école Saint-Louis de Saint-Joseph !

Par Diane Doyon

C'est sous le thème : **SOYONS SOLI « TERRE »** que toute l'équipe-école a accueilli dans la joie les élèves de la 1^{re} à la 6^e année.

Cette première journée du 31 août, très ensoleillée et chaude, a permis aux élèves de se retrouver en prenant le temps de chanter la chanson : *Le bonheur* (de Dumas), de jaser autour d'un repas collectif et de laisser aller leur créativité dans la réalisation d'un totem qui les représentait.



Nous souhaitons à ces jeunes créateurs, plein de potentiel, une très bonne année scolaire 2010-2011. Ensemble, nous avancerons! De toute l'équipe-école de Saint-Louis de Saint-Joseph.

INFORMATIQUE: COURS D'AUTOMNE

Voici l'automne et le retour en classe. Les cours d'informatique de base pour ceux déjà inscrits reprendront le 20 septembre. Même heure même poste. Je communiquerai avec vous dans la semaine du 13 septembre. À bientôt .

Francine Cordeau

Une formation sur le logiciel Excel a été demandée à plusieurs reprises. Si vous êtes de ceux et celles qui ont le goût d'apprendre à se servir de ce logiciel voici le nouveau vocabulaire que vous entendrez : classeurs, feuilles, cellules, saisies de données, manipulation de données, formules, tableaux ...

Si cela vous intéresse laissez vos noms à Sébastien (493 2214 #5), Frederick (493-2027).



TRANSPORT COLLECTIF

Le 31 août dernier, à l'hôtel de ville de St-Pascal, l'organisme Trans-Apte présentait sa nouvelle stratégie à l'égard du transport collectif et adapté pour la MRC de Kamouraska; conférence à laquelle j'ai assisté. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il s'agit d'une nouvelle approche suite aux dernières années financièrement désastreuses, chose que je ne veux plus vivre comme maire et comme conseiller à la MRC.

D'entrée de jeu, réglons tout de suite le sort du transport adapté : Rien ne change! Les utilisateurs potentiels connaissent bien le service offert et son déploiement demeure intact. La nouveauté réside donc dans le transport collectif. Dorénavant et à court terme à tout le moins, il sera disponible à partir de l'axe de la route 230, à raison de 4 départs quotidiens vers l'ouest et, inévitablement, de 4 retours vers l'est. Le plus tôt sera à 7h15 le matin, en partance du CLSC de St-Pascal.

Vous aurez donc compris que tous les citoyens des municipalités éloignées de cet axe pourraient être déçus de devoir au préalable se déplacer par leurs propres moyens afin de rejoindre le service. Je le comprends fort bien et St-Joseph en fait partie. Il faut cependant y voir une nécessaire restructuration et d'aucuns doivent comprendre que le but recherché, à court terme, vise à offrir un service fort important tout en évitant le gouffre financier.

Il s'avère d'ailleurs que le circuit choisi accueillait déjà plus de 70% de la clientèle. Il faut donc donner la chance au coureur je pense. Pour en savoir plus, vous pouvez rejoindre ce service au 856-5856. Il est d'ailleurs inscrit dans notre petit bottin téléphonique municipal.

LE RANG 6 OUEST

Depuis peu, un arpenteur travaille à redéfinir le tracé du 1,4 km restant, dans le rang 6 ouest, entre la propriété de M. Albert Lamarre et la route de Picard. Ces travaux viseront donc à améliorer la configuration actuelle de cette route en vue d'y effectuer des travaux de drainage à l'été 2011. Ultimement, nous souhaitons asphaltier cette portion grâce à la taxe d'accise sur l'essence.

DERNIER VERSEMENT DE TAXES POUR 2010

Je vous rappelle que le troisième et dernier versement de taxes pour l'année en cours, devrait parvenir au bureau municipal avant le 27 septembre. Passé cette date, il est possible que des intérêts soient appliqués. N'oubliez pas aussi qu'advenant certaines difficultés temporaires, un citoyen peut toujours proposer des arrangements à notre directrice Ginette. C'est mieux d'en parler avant qu'après.

CITERNE INCENDIE À LA CASERNE

En raison des risques techniques inhérents à la structure désirée, jumelés à des coûts d'ingénierie trop élevés, le conseil a décidé d'attendre au printemps 2011 pour réaliser ce projet de se doter d'une citerne-incendie accessible à l'année, tout juste à côté de la caserne.

Durant l'hiver, un nouvel ingénieur développera le devis technique nécessaire, et ce printemps nous pourrons aller en appel d'offres pour la conception de l'ouvrage. Retenons que puisque l'on touche à une nappe d'eau, nous avons l'obligation de nous entourer d'une ressource professionnelle telle un ingénieur. Enfin, avec cette nouvelle citerne ultra-moderne, nous pourrons en éliminer au moins deux autres plus anciennes dans les limites du village.

RAPPEL AU SUJET DE QUELQUES OBLIGATIONS

Puisque nous avons eu le bonheur d'accueillir encore de nouveau résidants tout récemment, j'en profite pour rappeler quelques obligations très importantes à respecter pour la quiétude de tous. Tout d'abord, les animaux de compagnie et notamment les chiens, ne doivent pas pouvoir se promener librement, et à plus forte raison dans le village. Donc, pour une question d'hygiène et de sécurité, les chiens doivent rester chez eux, en laisse ou bien à la vue de leurs propriétaires.

Enfin, dans le bottin téléphonique de la municipalité, il y a une page concernant notre système de traitement des eaux usées par biofiltration, expliquant entre autres, ce qu'il est et ce qu'il ne faut pas faire afin d'assurer son bon fonctionnement. Il est important d'en prendre connaissance et merci de prendre quelques minutes pour vous familiariser avec ses particularités.

NUMÉROS À RETENIR

Inspecteur municipal : Michel Bélanger au 868-6391(pagette)

Au bureau municipal : Ginette Castonguay au 493-2214

Agent de développement : Sébastien Simard au 493-2214

Maire : Sylvain Roy au 493-2899 (laisser message)

Sylvain Roy, maire

St-Joseph-de-Kamouraska

Mot de l'agent de développement

Bonjour cher(e)s citoyens et citoyennes de Saint-Joseph,

C'est avec joie que je suis de retour au travail en ce début de septembre, prêt à poursuivre les mandats qui m'ont été confiés et à relever les nouveaux défis qui se présenteront.

Le portrait de la municipalité ayant été réalisé et validé avec le conseil municipal et le comité de développement, nous pourrons organiser cet automne la consultation publique qui vous permettra, à tous et à toutes, de venir vous exprimer quant à ce que vous jugez prioritaire pour le développement de Saint-Joseph. De là s'ensuivra un plan d'action concret à réaliser au cours des prochaines années (2010-2014). Aussitôt qu'une date sera fixée, je vous en informerai pour que vous puissiez mettre cet exercice de démocratie participative à votre agenda.

Je rappelle aussi aux gens, organismes et entreprises de la municipalité que je suis à votre disposition si vous avez des besoins ou projets qui touchent au développement socio-économique, communautaire, culturel ou environnemental du milieu.

Bon automne !

Sébastien Simard
Agent de développement
418 493-2214 # 6
dev.st-joseph@hotmail.com



Page
couverture
document
Portrait de
la munici-
palité

Depuis sa fondation à Saint-Joseph au début des années '40, la Caisse populaire locale est devenue un agent de changements majeurs. À partir de quelques dollars dans un tiroir au presbytère, elle est devenue un acteur majeur dans la communauté.

Maintenant fusionnée avec les caisses de Saint-Alexandre, Saint-Athanase et Sainte-Hélène, elle prend une place importante dans les services financiers de notre population. Aussi, elle veut reconnaître de plus en plus les efforts des groupes de bénévoles qui s'acharnent à donner des infrastructures à la population. Voici un exemple:

Une demande de 10 000 \$ faite par la Maison de la Vallée (résidence pour personnes âgées) a été accordée afin d'aménager une entrée adaptée pour personnes handicapées. D'autres exemples pris dans chacune des 4 municipalités précèdent celui-ci et suivront également.



Ce qui distingue une caisse populaire des autres institutions financières est sa vocation même.

- Les guichets se ressemblent,
- la gestion demande la même compétence,
- mais l'objectif, sa raison d'être est différente.
- Son objectif est d'offrir un bon service financier à ses membres au coût, non pas pour le profit. Ce qui dépasse le coût réel (salaires, loyers, équipements, consultations, taxes, impôt, fonds de réserve raisonnables, implication communautaire) doit retourner chez les membres.

Notre Caisse populaire couvre quatre municipalités: Saint-Alexandre, Saint-Athanase, Sainte-Hélène et Saint-Joseph. Le conseil d'administration vient de décider de répartir un surplus de revenus à Saint-Joseph tout comme elle a remis des montants aux autres paroisses. C'est une autre manière de faire la ristourne au profit de toute la collectivité.

En plus d'avoir un objectif très différent des autres institutions financières, les caisses populaires reposent sur un autre principe important, le vote du membre. Chaque membre a droit au vote à chacune des assemblées générales spéciales ou annuelles. Le vote du petit épargnant a le même poids dans les décisions à prendre. Dans les autres institutions financières et les compagnies, c'est le nombre d'actions, le poids de ton portefeuille qui compte pour toute décision.

Depuis la fusion des caisses locales (d'abord Sainte-Athanase, Sainte-Hélène et Saint-Joseph et maintenant Saint-Alexandre) on sent un vent nouveau qui souffle sur la coopération. Ces retours d'argent dans les projets communautaires incitent davantage à l'entraide et devraient nous aider à faire confiance à notre propre institution financière.

Dans le cas de la Maison de la Vallée, ce geste est très apprécié. Lors de la construction en 1994, on a prévu l'ascenseur qui est devenu une nécessité. Il en sera de même pour une entrée qui permettra aux résidents et à leur visite de fonctionner assez facilement même si la mobilité personnelle est réduite. Merci encore...